

BULLETIN PHYTOSANITAIRE VITICOLE N°15 du 28 juillet 2026

Points importants :

- Météorologie – Phénologie
- Point de situation dans le vignoble
- Fin de la campagne de protection phytosanitaire
- Drosophile du cerisier
- Flavescence dorée
- Acquits vendanges 2026

Météorologie – Phénologie



M : véraison

28.07.26

- Le stade phénologique moyen du canton est actuellement le **stade M : véraison**. Certaines situations dans le vignoble avancent très lentement au niveau physiologique à cause de quelques blocages (manque d'eau)
- Les températures de la semaine dernière ont oscillé entre 15°C et 30°C. Un temps parfois couvert et humide. Une petite pluie est tombée dans la nuit du 25.07 entre 2mm et 7mm selon les régions.
- Une nouvelle vague de chaleur caniculaire va démarrer ces prochains jours avec des pics pouvant aller jusqu'à 37°C.
- Des risques d'orages sont possiblement prévus cette fin de semaine.

Point de situation dans le vignoble

- De nombreux cépages sont en cours de véraison sur le canton de Genève. **L'état sanitaire du vignoble est de manière générale très bon.** Très peu de maladies phytosanitaires se sont répandues sur le vignoble grâce à une météo peu propice à leurs développements.
- La date estimée pour le début des vendanges 2026 est difficile à pronostiquer. La météo caniculaire durant la saison végétative a accéléré les stades phénologiques de la vigne, mais récemment le manque d'eau provoque des blocages. La véraison tarde à venir sur certains secteurs. La météo des prochaines semaines sera cruciale pour suivre l'évolution de la maturation des raisins et définir des dates plus précises. **Sous réserve de la météo, en cas d'élaboration de vin de base pour des mousseux, il serait sage d'être prêt au plus tard le 24 août.**

Fin de la campagne de protection phytosanitaire

- Dans la majorité des situations genevoises et en cas de vignoble sain, l'arrêt de traitement phytosanitaire peut s'envisager dès à présent.

Drosophile du cerisier

- Des pièges seront installés prochainement dans certaines parcelles de la région genevoise pour surveiller d'éventuelles attaques.
- En cas d'attaque par *Drosophila Suzukii* à l'approche des vendanges, il est possible d'appliquer du kaolin dans la zone des grappes à hauteur de 25kg/ha. Un traitement face par face avec des gouttes très fines est efficace pour former une fine pellicule de protection sur les baies. Cela protégera également face au coup de soleil en cas de forts rayonnements.



Flavescence dorée

- La campagne de prospection contre la flavescence dorée débute dès maintenant, date à laquelle les premiers symptômes peuvent apparaître. Merci d'inspecter vos vignes respectives face à cette maladie de quarantaine.
- Dans le cadre de la lutte contre cette maladie de quarantaine, il est important de pouvoir compter sur votre vigilance et celle de vos équipes viticoles afin de signaler tout symptôme douteux :
 - **Dessèchement des grappes**
 - **Enroulement vers le bas et décolorations des feuilles**
 - **Aoûtement déficient des sarments**
- Des prospections sur certaines vignes du vignoble genevois vont être effectuées au sein du vignoble genevois d'août à octobre, par le service de l'agronomie (SAgr), merci de réserver un bon accueil aux surveillants.
- En cas de symptômes dans les vignes, merci d'effectuer la marche à suivre suivante :
 - Envoyer les coordonnées GPS et quelques photos par message ou email
 - Mettre un ruban ou une ficelle visible sur le pied porteur des symptômes afin de le localiser plus facilement
 - Le SAgr viendra prendre un échantillon pour une analyse complète
- **En cette période de crise viticole et d'arrachage de vignes, il est important de rappeler qu'il est primordial et nécessaire de procéder à l'arrachage complet des souches (y compris du système racinaire) afin d'éviter de voir apparaître, en cas de repousse indésirable de la vigne, des vignes ensauvagées qui sont de potentiels foyers pour la maladie. Certains lieux genevois sont déjà en présence de vigne ensauvagée (vigne mêlée à de la forêt/prairie/bosquet). Ce genre de situations compliqueraient l'éradication de la maladie et faciliteraient sa propagation.**



Acquits vendanges 2026

- Il sera possible de télécharger prochainement vos acquits – droits de production sur la plateforme VV20 en vue des vendanges 2026.